



## Construisons ensemble le programme d'action

Vos propositions d'actions ont été ajoutées à celles déjà enregistrées en 2009 pendant le diagnostic et complétées par le bureau d'étude qui nous accompagne dans cette démarche. Elles seront étudiées au cours des groupes projets qui auront lieu du 25 février au 16 mars 2010.

Constitués d'agents de la mairie, d'élus, de partenaires institutionnels, d'associations et d'habitants. Ces groupes étudieront les propositions recueillies, sélectionneront et approfondiront les plus pertinentes à soumettre aux élus en vue de constituer le premier programme d'action de l'Agenda 21 de Ramonville.

Ces réunions vous sont largement ouvertes. Elles auront lieu en salle du conseil municipal. Nous vous attendons nombreux !

**Urbanisme, construction, espaces verts, naturels et de proximité et mobilité**  
Jeudi 25 février de 14 h à 17 h

**Concertation, et mobilisation des habitants sur le développement durable**  
Mardi 2 mars de 17 h 30 à 20 h 30

**Charte handicap**  
Jeudi 4 mars de 17 h 30 à 20 h 30

**Assises de la vie associative** (lire ci-contre)  
Mardi 9 mars de 20 h à 23 h

**Économie et entreprises, emploi, exclusions et demandes sociales**  
Mardi 16 mars de 17 h 30 à 20 h 30

**Inscrivez-vous par mail** : [agenda21@mairie-ramonville.fr](mailto:agenda21@mairie-ramonville.fr)  
ou contactez la mairie : 05 61 75 21 21.

### Assises de la vie associative

Pour lancer les Assises de la vie associative, la municipalité vous convie à une première réunion

**mardi 9 mars à 20 h** en salle du conseil municipal.

L'offre associative ramonvilloise est - chacune et chacun le sait - très riche et très dynamique. Elle est le fruit de l'engagement d'un très grand nombre d'habitants, de bénévoles. Qu'il s'agisse de sports, de culture, d'environnement, de social, d'humanitaire... La vie associative est l'un des maillons essentiels dans la vie de Ramonville car elle permet de créer du lien entre les habitants et favorise le « vivre ensemble ».

C'est pour mieux agir ensemble, pour à la fois cultiver ce dynamisme, en améliorer la portée, que nous lançons les Assises de la vie associative.

Une première réunion aura lieu le 9 mars à 20 h en salle du conseil municipal avec l'ensemble du tissu associatif afin d'établir un diagnostic et proposer des actions à mener avec la mairie et/ou d'autres partenaires.

Notre volonté est de soutenir le milieu associatif, d'être toujours à ses côtés afin qu'il puisse proposer une offre associative accessible à toutes et à tous, qu'elle soit culturelle, sportive, sociale, environnementale, de loisirs, etc.

## Animez la vie économique !

**Chef d'entreprises, dirigeants, devenez membres du conseil économique communal (CéC) pour représenter votre secteur d'activité ou votre secteur géographique.**

Le conseil économique communal a pour vocation de créer du lien entre la ville et le tissu économique ramonvillois avec le souci d'identifier des propositions concrètes, dans un esprit « gagnant-gagnant ».

Il est une instance :

- représentative ;
- d'information mutuelle (ascendante et descendante) ;
- de concertation ;
- de proposition.

Pour devenir le relais des entreprises de votre secteur et participer à la dynamisation de l'activité économique sur la commune, nous vous invitons au premier conseil économique communal 2010 :

**lundi 8 mars - de 20 h 30 à 22 h 30**

salle du conseil municipal à la mairie

Les premiers thèmes de travail ont été identifiés pour 2010 :

- la collecte des déchets recyclables ;
- le développement touristique de Port-Sud / Ferme de Cinquante ;
- le lien entre employés des entreprises du parc technologique du Canal et les commerces de Ramonville ;
- l'implantation des entreprises à Ramonville et la dynamique territoriale ;
- l'impact du métro sur l'activité économique ;
- le développement des transports en commun sur l'avenue Tolosane.

Vous aurez l'occasion, lors de cette réunion, d'enrichir ces sujets et de vous inscrire dans les différents groupes de travail.

Le découpage économique de la commune est composé de six secteurs :

- coteaux ;
- noyau Villageois ;
- zone artisanale Nord ;
- zone artisanale Sud ;
- Marnac - Occitanie - Pinsons ;
- Chaumes - Port-Sud ;
- Parc technologique du Canal.

Cette représentation des secteurs géographiques est complétée par une représentation des quatre secteurs d'activité (2 membres par collège) :

- artisan ;
- commerçant ;
- PME/PMI ;
- Professions libérales.

**Rens. :** [www.mairie-ramonville.fr](http://www.mairie-ramonville.fr), rubrique Économie Emploi Formation > Conseil économique communal

tél. : 05 61 75 21 21 – email : [aclaire.not@mairie-ramonville.fr](mailto:aclaire.not@mairie-ramonville.fr).



### Rendez-vous Samedi 27 mars, 15 h 30

Avec vos enfants, en famille, avec des amis, le carnaval de Ramonville vous propose de voyager sur le thème « Les musiques ». Alors à vos déguisements, vos chapeaux extravagants, vos instruments de musique !

**- Rendez-vous à 15 h 30 mail George-Brassens**

Constitution du défilé, en chansons avec l'association Caracole, découverte des chars et de Monsieur Carnaval

**- Défilé avec Ensemble Pulsation du Monde, percussions, et la Banda :**

mail Georges Brassens, avenue Emile-Zola, rond-point Allende, avenue du 8 Mai 45, avenue Tolosane, allée des Pastourelles, avenue d'Occitanie, square de la Paix, place Jean-Jaurès.

**- Vers 17 h : place Jean-Jaurès**, final du défilé, démonstration de danse flamenco, bal, goûter offert par la municipalité.

**Participation :** groupes scolaires, Clae des 4 groupes scolaires, centre de loisirs, service jeunesse, services municipaux. Les associations : Comité des Fêtes, Ali Alaoui art et développement, Amicale CRS 27, Artistes ramonvillois, Caracole, Culturelles et sportives des écoles Sajus, Ferme de Cinquante, Forme et évasion (USR GV), La llama Flamenca, Ramonville AVF-accueil, Regards.

**Attention :** La circulation sera interrompue suivant l'avancée du défilé. Les chars sont conçus uniquement pour la décoration du défilé, ils n'acceptent pas de public enfants.

*Si vous souhaitez vous impliquer individuellement ou en collaboration avec une association à sa réussite, le Comité des fêtes et la mairie de Ramonville vous invitent à participer à la prochaine réunion d'organisation qui aura lieu salle Paul-Labal le mardi 16 mars à 20 h 30.*

### Inscriptions au centre de loisirs

**Les inscriptions au centre de loisirs pour les vacances de printemps auront lieu :**

**- du mardi 16 au jeudi 25 mars 2010 pour les Ramonvillois - à partir du mardi 30 mars pour les extérieurs.**

Au secrétariat du centre de loisirs - 6, chemin des Sables :

- mardi : 8 h 15 à 12 h et 13 h à 17 h 30 ;
- mercredi : 7 h 45 à 12 h 15 et 13 h à 18 h 15 ;
- jeudi : 8 h 15 à 12 h.

Lundi et vendredi fermés.

**Rens :** 05 61 75 68 89 - [centre.loisirs@mairie-ramonville.fr](mailto:centre.loisirs@mairie-ramonville.fr)

Feuilles d'inscription à retirer une semaine avant à la mairie, au secteur Éducation Jeunesse (place Jean-Jaurès) ou au centre de loisirs (fournir la photocopie de votre dernier avis d'imposition et toutes modifications à apporter à votre dossier) ou à télécharger sur [www.mairie-ramonville.fr](http://www.mairie-ramonville.fr), rubrique Enfance Jeunesse > Centre de loisirs.



### Stages et activités 12-17 ans

Le pôle Jeunesse organise des stages à la carte 12-17 ans pour les vacances d'avril.

**Du mardi 6 au vendredi 16 avril 2010**, en journée ou demi-journée extérieures ou de proximité, des stages et activités sport, bowling, etc., vous seront proposés.

Venez vous renseigner sur le programme :

- au pôle Jeunesse, place Jean-Jaurès - tél. : 05 61 00 32 16
- sur le site [www.mairie-ramonville.fr](http://www.mairie-ramonville.fr) > rubrique Action jeunesse et Aquoiboniste